

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 30/01/2023

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 10h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N°118 : RENC ESHB/IRBA (S) DU 25/01/2023

- SELLAMI Seif eddine lic N° 0099 (IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LOAOUAR A/Razak lic N° 0169 (IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUBESLA Hichem lic N° 0183 (ESHB) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- RIAS Entraîneur ESHB 1M/F pour contestation de décision Et amende de 1000.00 DA est infligée au club

AFF N° 119 : RENC ADM/USGA (S) DU 25/01/2023

- DEHDOUH Souheib lic N° 0472 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SOUALIMI Walid lic N° 0015 (USGA) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 120 : RENC UCBI/CREG (S) DU 25/01/2023

- MERERAOUI A/Latif lic N° 0348 (CREG) 4 M/F pour propos injurieux envers arbitre en fin de partie et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- GRABSI Hacene lic N° 0423 (CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GRABSI A/Baker lic N° 0117 (CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ATRAOUI A/HAKIM LIC N° 0330 (CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MR BENAICHE Rabah président du club CREG est convoqué au bureau de ligue le 31/01/2023 à partir de 13h00.

- BENSADALLAH Ahmed lic N° 0308 (UCBI) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEZAICH Akram lic N° 0204 (UCBI) Avertissement pur comportement anti-sportif.

AFF N° 121 : RENC ADC/CRAC (S) DU 26/01/2023

- BENHILLOU Med Moundji lic N° 1482 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEROUCHE Sid ali lic N° 0492 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 122 : RENC CREC/ESB (S) DU 26/01/2023

- BENARABA Rabie lic N° 0042 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- HOURI Yahia lic N° 0234 (CREC) Avertissement pour jeu dangereux.
- GUETTECHE Housseem lic N° 0079 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BELLILI K/Eddine lic N° 0088 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUKERINE Bachir lic N° 0142 (CREC) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 123 : RENC USK/CMB (S) DU 26/01/2023

- BOULMERKA Z/Eddine lic N° 0185 (CMB) Avertissement pour jeu dangereux.
- DJALI Taha Rami lic N°0512 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MOUATSI Ahmed lic N° 0428 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- REGUIG A/Raouf lic N° 0062(USK) avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEGHRAOUI A/Aziz lic N° 0008(USK) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 124 : RENC MCHB/URBH (S) DU 26/01/2023

- YOUNES CH/Nacim lic N° 0542 (MCHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SENOUSI Oussama lic N° 0484 (MCHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENYACHE Mehdi Lic N° 0314(URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHIHEB Younes lic N° 0260(URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 125 : RENC MBC/WRDC (M) DU 27/01/2023

- Vu la feuille du match
- Vu les rapports de L'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe Minimes du club MBC sur le terrain .
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe MBC pour octroyer le gain du match au club WRDC qui marque (03) Trois points et (03) Buts.
- Amende de 150.000.00 DA est infligée au club MBC payable avant le 27/02/2023.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 126 : RENC UJC /ASPTTC (M) DU 28/01/2023

- Vu la feuille du match.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe UJC sur le terrain
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe UJC pour octroyer le gain du match au club ASPTTC qui marque (03) Trois points et (03) Buts.
- Amende de 150.000.00 DA est infligée au club MBC payable avant le 28/02/2023.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 127 : RENC CAK/OAM (C) DU 27/01/2023

- ZERIMECHE Aymene lic N° 240306 (OAM)
Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 128 : RENC CRAC/ESB (M) DU 28/01/2023

- Vu la feuille du match.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe CRAC sur le terrain
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CRAC et amende de 15000.00 da est infligée au club CRAC payable avant le 28/02/2023.
- Vu que l'équipe ESB se présente sur le terrain avec un effectif de (09) Neuf joueurs.
- Vu l'article 49 Règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité au club ESB .
- Défalcation d'un (01) point au club ESB (M).
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club (Récidive) Payable avant le 28/02/2023.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 129 : RENC USK/USGA (M) DU 28/01/2023

- Vu la feuille du match
- Vu les rapports de L'arbitre et délégué qui signalent que l'équipe USGA se présente sur le terrain avec un effectif de Six (06) joueurs
- Vu l'article 49 règlement championnat jeunes.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe USGA pour octroyer le gain du match au club USK qui marque (03) Trois points et (03) Buts.
- Défalcation d'un point à l'équipe USGA (M)
- Amende de 5000.00 DA est infligée au club USGA payable avant le 28/02/2023.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

Le Président

A.ZARZI

Le Secrétaire

O . BAHLOUL